

*Pour Colette.*

Les jeunes Alsaciennes et les jeunes Lorraines sont nombreuses à Paris, vivant d'emplois modestes, très souvent petites servantes. Lors de la déclaration de guerre, elles s'en allèrent, sur le vu des affiches, pour leur déclaration d'étrangères au boulevard Pereire. Quelques-unes, heureusement conseillées, passèrent à la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains (9, rue de Provence), ou s'adressèrent à nous. On les tira d'ennui. Les autres...

Pauvres enfants, pouvaient-elles prévoir, ces filles de Français annexés, si flattées dans les gravures, dans les chansons, dans les cérémonies où toujours on leur donnait le premier rang, et dans tous les discours de toutes sortes, que le jour où sonnerait enfin la Revanche, on ne les appellerait que pour les déporter dans des camps de concentration, où elles gisent encore à cette heure, après quatre mois, couchées sur la paille et dans une promiscuité dégoûtante.

Je réclame au Gouvernement, je m'adresse à des femmes de cœur. N'est-il pas temps que, sans plus nous leurrer de promesses, on s'occupe de ces malheureuses ? J'espère qu'on libérera celles dont les papiers sont en règle et qu'on n'obligera pas les autres à passer l'hiver sans feu, sur la paille, je l'ai dit, à peine couvertes. Elles sont parties de Paris avec des vêtements d'été ; quelques-unes avec un peu de linge, car elles se croyaient victimes d'une erreur momentanée, et comme on ne subvient que bien juste à leur nourriture, leurs quatre sous se dépensent à manger. Voici l'hiver. Pour son Noël, Colette a faim, Colette a froid, et c'est en France.

Qu'on ne m'envoie pas d'argent pour ces pauvres filles. Je ne saurais comment l'employer utilement. Mais je me tourne avec respect vers M<sup>me</sup> Raymond Poincaré, et je la prie de daigner examiner, dans sa parfaite bienveillance, ce qu'il serait possible de faire

pour sauver nos compatriotes lorraines et leurs amies, nos sœurs d'Alsace.

(Maurice BARRÈS, *Écho de Paris*, 3 décembre.)

\*  
\* \*